



## Indemnisation loyer suite divorce

Par **Angele23**, le **18/11/2018** à **20:55**

bojour, merci pour votre reponse

divorcee, je possede un appartement que je loue a mon ex mari ne paye pas son loyer !!!!!

il a ete etabli un bail ou il est indique en accord avec mon ex que je lui dois 50000 euros si je

voulais recuperer le logement, ok, mais il s est remarie san me le dire et sa femme

(malgache) va arriver incessamment, quel droit a t elle

par rapport a ce bail ?

S IL VIENT A DECEDER et que je veux recuperer mon appart peut elle me reclamer cette somme ?

SI JE REVENDS LE LOGEMENT LUI DOIS JE CETTE SOMME ,

merci de me repondre